Définition



Risques psychosociaux:

Les risques psychosociaux (RPS) correspondent à des situations de travail où sont présents, combinés ou non :

- du stress
- des violences internes commises au sein de l'entreprise par des salariés : harcèlement moral ou sexuel, etc...
- des violences externes commises sur des salariés par des personnes externes à l'entreprise (insultes, menaces, agressions...).

Ce sont des risques qui peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail.

Source: INRS



